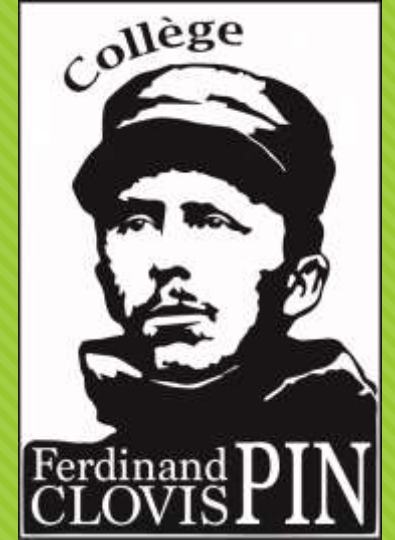


Information troisièmes

novembre 2022



Objectifs de la classe de 3ème

1. Valider le socle commun de connaissance, de compétences et de culture
2. Finaliser la construction de **SON** projet d'orientation
3. Obtenir le Diplôme National du Brevet (DNB) et/ou le Certificat de Formation Générale

Le socle commun de connaissance, de compétences et de culture

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture c'est **tout ce que l'élève doit savoir et maîtriser à 16 ans.**

Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires **pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.**

Les 5 domaines du socle croisent les disciplines scolaires et les compétences transversales acquises à la maison, lors des activités scolaires, périscolaires et de loisirs.

Le socle commun de connaissance, de compétences et de culture : les 5 domaines

Les langages pour communiquer et penser :

Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langage : langue française, langues vivantes étrangères ou régionales, langages mathématiques, scientifiques et informatiques, langages des arts et du corps

Les méthodes et outils pour apprendre :

Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors : accès à l'information et à la documentation, outils numériques, conduite de projets individuels et collectifs, organisation des apprentissages

La formation de la personne et du citoyen :

Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution : apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, formation morale et civique, respect des choix personnels et des responsabilités individuelles

Les systèmes naturels et techniques :

Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique : approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers, curiosité et sens de l'observation, capacité à résoudre les problèmes

Les représentations du monde et l'activité humaine :

Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique : compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, interprétation des productions culturelles humaines, connaissance du monde social contemporain

Orientation et affectation

L'orientation se construit **ENSEMBLE toute l'année**.

C'est de la réflexion, du dialogue, de la curiosité, de la réactivité.

Le professeur principal et le Psy-EN (M. Meunier) sont incontournables.

Un petit point vocabulaire :

L'orientation, c'est le choix de la voie de formation.

3 possibilités

1. Voie professionnelle : Bac Professionnel (2nde Pro) dans un lycée professionnel ou un Centre de Formation des Apprentis,
2. Voie professionnelle : CAP dans un lycée professionnel ou un Centre de Formation des Apprentis,
3. Voie générale et technologique (2nde GT) dans un lycée général et technologique.

L'affectation, c'est le choix de l'établissement pour la 2nde (pro / GT) ou la première année de CAP.

Ce choix succède au choix d'orientation.

Etre affecté, c'est être accepté pour inscription dans un lycée précis et pour une formation précise dans le cas d'une voie professionnelle.

L'affectation ne relève pas de la responsabilité du collègue.

Orientation et affectation : procédures

Orientation

Semestre 1 : La famille saisit les souhaits d'orientation **via les téléservices**.
Le conseil de classe donne un avis.
La famille accuse réception de cet avis **via les téléservices**.

Semestre 2 : La famille saisit les souhaits d'orientation **via les téléservices**.
Le conseil de classe donne son accord et/ou fait une autre proposition.
La famille accepte ou refuse la réponse du conseil de classe **via les téléservices**.

- si acceptation, la décision d'orientation est actée
- si refus, dialogue avec la Principale qui peut maintenir ou modifier la décision,
- si le désaccord persiste la famille peut faire appel de la décision.

Affectation

Semestre 2 : La famille, au cours du mois de mai saisit les vœux d'affectation **via les téléservices**.
Le collège édite des fiches récapitulatives.
La famille vérifie scrupuleusement la correspondance entre ses vœux et le contenu de la fiche.
Les services académiques procèdent à l'affectation de tous les élèves de 3èmes.

DNB

2 composantes

1. Le socle commun qui reflète le travail de l'année scolaire : 400 points

2. Les épreuves finales : 400 points

4 épreuves écrites (300 points)

- Français (100 pts),
- Mathématiques (100 pts),
- Histoire Géographie (50 pts),
- Sciences (50 pts)

1 épreuve orale (100 points)

Il faut obtenir au moins 400 points sur 800 points.

Dates à retenir

ORIENTATION – AFFECTATION

- Toute l'année les lundis et vendredis matins entre 8 et 10h, permanence informatique
- Stage du 21 au 25 novembre
- Oral de présentation de stage : vendredi 16 décembre (après-midi)
- Rendez-vous avec M. Meunier (Psy EN Orientation) au moins 1 dans l'année
- Mini stages en lycée et opérations de découverte des métiers : tout au long de l'année, penser à s'inscrire !
- Saisie des choix provisoires d'orientation : courant janvier 2023
- Saisie des choix définitifs d'orientation : mai 2023
- Saisie des vœux d'affectation : mai 2023
- Résultats des affectations 27 juin
- Inscriptions dans les lycées du 28 au 13 juillet

Dates à retenir

DNB et certifications

- Inscriptions jusqu'au 16 novembre
- DNB blanc écrit : 06 et 07 mars 2023
- Diffusion des documents concernant l'oral du DNB : 07 mars 2023
- Choix du sujet d'oral : 20 mars 2023
- Préparation de l'oral du DNB : 07 avril après-midi
- Oral DNB : vendredi 02 juin 2023
- Epreuves écrites du DNB : 26 et 27 juin 2023
- PIX (compétences informatiques) : à travailler en autonomie au fil de l'année, certification en avril / mai 2023
- Evalangue : compétences en anglais avril / mai 2023
- ASSR2 (Attestation scolaire de sécurité routière) : mai 2023

SUIVI

- Point d'étape (avec un binôme de professeurs) entre le 05 et le 12 décembre
- Conseils de classe : semestre 1 entre le 20 janvier et le 05 février - semestre 2 entre le 05 et le 12 juin 2023
- Au fil de l'année, selon les besoins, entretiens avec les membres de l'équipe pédagogique et éducative